

**Lettre d'information en cas de contrat à distance
en application des articles XIV.27, § 1^{er}, 8° et XIV.39, § 1^{er}, 7°
C.D.E.**

Madame, Monsieur,

Nous vous informons que vous avez le droit de vous rétracter du contrat qui nous lie depuis le

Vous disposez pour ce faire d'un délai qui expire 14 jours après celui où le contrat a été conclu.

Pour exercer ce droit de rétractation, vous devez nous notifier votre décision au moyen d'une déclaration dénuée d'ambiguïté, soit par lettre envoyée par la poste à l'adresse suivante : **Mauhin Neufchâteau n°25 à 4608 Dalhem**

Soit par télécopie au numéro suivant : **TEL 04/ 376.76.36**

Soit par courrier électronique à l'adresse suivante : info@pierreploumen.be

Vous pouvez utiliser le modèle de formulaire de rétractation que nous annexons à la présente, mais ce n'est pas obligatoire.

Vous pouvez également remplir et nous transmettre le formulaire de rétractation ou toute autre déclaration dénuée d'ambiguïté via notre site internet www.pierreploumen.be

Si vous utilisez cette option, nous vous enverrons sans délai un accusé de réception de la rétractation sur un support durable (par exemple par courriel).

Pour que le délai de rétractation soit respecté, il suffit que vous transmettiez votre communication relative à l'exercice du droit de rétractation avant l'expiration du délai de 14 jours.

En cas de rétractation de votre part :

- D'une part, nous vous rembourserons tous les paiements que nous aurions reçus de vous avant d'entamer notre mission, sans retard excessif et en tout état de cause au plus tard 14 jours à compter de celui où nous aurons été informés de votre décision de vous rétracter ;
- D'autre part, si vous avez demandé d'entamer nos prestations de services pendant le délai de rétractation, vous devrez nous payer un montant proportionnel au travail qui a été fourni jusqu'au moment où vous nous aurez informés de votre rétractation, par rapport à l'ensemble des prestations prévues par le contrat.

Nous vous prions de croire en l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Pierre Ploumen, architecte

BUREAU D'ARCHITECTURE PIERRE PLOUMEN

info@pierreploumen.be

Mauhin 25 à B-4608 Dalhem

GSM +32(0)477/810626

CBC BE45732004456189

Ordre des Architectes n°1900616

TVA BE0757.443.801

www.pierreploumen.be

TEL +32(0)4/3767636

BNP Paribas BE17248004383521

Formulaire de rétractation

Madame, Monsieur,

Au cas où vous souhaiteriez vous rétracter du contrat qui nous lie, et uniquement dans ce cas, merci de retourner le présent formulaire dûment complété, daté et signé à l'attention de :

Bureau d'architecture Pierre Ploumen
Mauhin 25 à 4608 Dalhem
Belgique

Courriel : info@pierreploumen.be

GSM : 04 77/ 81.06.26 TEL : 04/ 376.76.36

Je vous notifie par la présente ma rétractation du contrat portant sur la prestation de services suivants : [décrire la mission confiée à l'architecte]

Prestation commandée le

Et entamée [le cas échéant] le

Nom du consommateur :

Adresse du consommateur :

Date :

Signature du consommateur (uniquement en cas de notification du formulaire sur papier)